



Commune de Grancy

GRANCY-INFO

JUIN 2025



FÊTE NATIONALE VENDREDI 1ER AOÛT 2025

La fête du 1er août sera organisée à Grancy selon le programme suivant :

7h00

Inscription au tournoi de pétanque organisé par les Sociétés de Tir et de Jeunesse de Grancy

8h00

Début du Tournoi

19h30

Repas à la salle villageoise organisé par les Sociétés de Tir et de Jeunesse de Grancy

21h30

Départ du cortège

21h45

Allumage du Feu en Surchaux (Rte de Cottens)

22h00

Partie officielle

22h15

Verre de l'amitié et glaces pour les enfants

MENU frs 10.- dès 12 ans. Gratuit pour les moins de 12 ans.

Entrée du chef

Repas : émincé de boeuf stroganoff

Dessert de saison

Café offert

Pour des raisons d'organisation, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire pour le repas, au moyen du coupon ci-dessous. Places limitées à 120 personnes.



INSCRIPTION AU REPAS

Repas du 1er août 2025 à 19h30 à retourner jusqu'au **mercredi 23 juillet 2025**

à l'adresse suivante :

Administration communale - Place de la Fontaine 1 - 1117 Grancy

ou par email uniquement à l'adresse suivante : admin@grancy.ch

Nom :

Prénom :

Adultes :

Enfants :



FERMETURE DU BUREAU COMMUNAL

Le bureau communal sera fermé du **lundi 27 juillet** au **vendredi 7 août 2025**.

Réouverture le lundi 11 août 2025 à 17h.

Pensez à vérifier la validité de vos cartes d'identité, le délai entre l'établissement de la demande et la réception du document est de 3 semaines



FABRICATION DE LAMPIONS

Un atelier de fabrication de lampions pour les enfants sera organisé, le **vendredi 1er août 2025, de 16h00 à 17h30**. Un flyer de Grancy s'Anime vous parviendra ultérieurement avec les détails pratiques.



WWW.GRANCY.CH



USAGE DES TONDEUSES À GAZON ET AUTRES

La Municipalité rappelle que l'usage des tondeuses à gazon et objets de la sorte sont interdits **entre 12h00 et 13h30 et entre 22h00 et 7h00 ainsi que le samedi avant 8h00 et après 18h00** (cf. Art. 50 du Règlement général de police).



ASSAINISSEMENT CHAUFFAGES ET CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUES

Tout propriétaire concerné doit s'annoncer auprès de la Direction de l'énergie (DGE-DIREN) ou des distributeurs d'électricité (GRD) au plus vite, par le biais d'un formulaire à disposition sur le site web : vd.ch/chauffage-electrique.



TAILLE DES HAIES ET ELAGAGE DES ARBRES

La Municipalité de Grancy rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les art. 8 et 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994, de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Emondage des haies :

- a) à la limite de la propriété,
- b) à une hauteur maximale de 0,60 m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas.

Elagage des arbres :

- a) au bord des chaussées: à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur,
- b) au bord des trottoirs: à 2.50 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, délai jusqu'au **20 juillet 2025**



STATION ESSENCE - BADGES

La Municipalité communique qu'il n'est **plus possible d'établir de nouveaux contrats ou de remplacer les badges défectueux** en raison du système de facturation devenu obsolète (les badges ne sont plus fabriqués).



DATE A RETENIR - INAUGURATION

La Municipalité informe que la date de l'inauguration de la place multisports, de la place de jeux, de la déchetterie et de la voirie est fixée au **samedi 4 octobre 2025**. Veuillez retenir cette date, de plus amples informations sur le déroulement de la manifestation vous parviendront dans le courant septembre.



LA MUNICIPALITÉ

MUNICIPALITÉ DE GRANCY
PL. DE LA FONTAINE 1 - LE COLLÈGE
1117 GRANCY



GREFFE MUNICIPAL ET CONTRÔLE DES HABITANTS

Mme Mireille Hofer
Secrétaire municipale

Heures d'ouverture:
lundi de 17h à 18h
mardi de 7h30 à 11h

Tél bureau: 021 861 14 80
admin@grancy.ch

EMPLOYÉS COMMUNAUX

M. Beat Baumann
Employé communal
Tél privé: 079 378 29 20

Mme Nathalie Araujo de Sa
Concierge collèèg
et salle villageoise

Tél privé : 076 418 41 98 du
lundi au vendredi de 08h00
à 12h00 et 13h00 à 18h00

BOURSE

Mme Anne Abegg
Boursière communale

Heures d'ouverture:
mardi de 8h à 9h

Tél bureau: 021 861 14 80
bourse@grancy.ch